

ENTRÉE

GRATUIT

LIBRE

depuis 1986

Journal communautaire de Sherbrooke
JUIN 2005 • Vol. 20 • No. 4 • 108^e numéro

Pauvreté : on s'enfoncé pas à peu près (page 2)

Surexposition médiatique (page 4)

La solidarité ça regarde tout le monde (page 5)

Cinéma : Congorama (page 8)

Chauffeurs de taxi et assurance-chômage

Survie financière menacée

PAR DENIS POUDRIER • MCCE

Robert Vermette est un chauffeur de taxi salarié d'ici. Cependant, à cause du mode de fonctionnement mis sur pied par l'industrie du taxi à Sherbrooke et bien qu'il occupe un emploi précaire, il s'est vu retirer le droit aux prestations d'assurance-emploi lors des semaines où son employeur ne requiert pas ses services. En effet, la Commission de l'assurance-emploi en a décidé ainsi et cette situation vaut également pour une soixantaine de chauffeurs de taxi. Cette protection sociale censée leur assurer un filet de protection financière est devenue, au contraire, une menace à leur survie financière car ils risquent d'être privés dorénavant d'environ 40 % de leur revenu annuel.

La réalité de l'industrie du taxi à Sherbrooke fait en sorte que plusieurs dizaines de chauffeurs salariés (à commission) ne sont employés qu'une semaine sur deux. Dans certains cas, le propriétaire du véhicule taxi travaille une semaine et engage un chauffeur salarié la deuxième semaine. Dans d'autres cas, le propriétaire du taxi ne travaille pas sur son véhicule et engage deux chauffeurs salariés qui travaillent chacun une semaine sur deux. La survie de l'industrie et la volonté de contrôler l'offre en fonction de la demande semble être à l'origine de ce mode de fonctionnement établi à Sherbrooke depuis une décennie.

Pendant tout ce temps, les chauffeurs salariés bénéficiaient de prestations d'assurance-chômage les semaines où ils étaient en mise à pied. Ceux-ci n'ont aucun contrôle sur les décisions de leur employeur ou sur la réglementation de l'association Taxi-Sherbrooke. La presque totalité de ces salariés préféreraient travailler chaque semaine, mais l'industrie ne le leur permet pas.

La Commission de l'assurance-emploi a toujours été au fait de ce mode de fonctionnement et sait pertinemment que cette réalité est totalement

hors du contrôle des salariés. Cependant, elle a décidé, du jour au lendemain, de ne plus verser de prestations à ces salariés de l'industrie sherbrookoise du taxi. La législation n'a pourtant pas été modifiée et l'article de loi utilisé pour les exclure du régime d'assurance-chômage existait pendant tout ce temps.

Pourquoi s'attaquer ainsi à une soixantaine de travailleurs à statut précaire ?

Pourquoi s'acharner ainsi alors que la Loi actuelle exclut déjà 60 % des travailleurs et travailleuses qui se retrouvent sans-emploi ?

Comment le gouvernement fédéral (conservateur ou libéral) peut-il justifier de tels efforts visant à appauvrir la population active alors que la caisse d'assurance-chômage enregistre des surplus (aux livres) de plus de 50 000 000 000 de dollars ?

Robert Vermette, tout comme une trentaine de ses confrères, a mandaté le Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie (MCCE) pour faire l'analyse de la décision de la



Commission et entreprendre une démarche d'appel de celle-ci. L'article de loi invoqué par la Commission était inconnu du MCCE malgré ses 25 ans d'expérience à la défense des prestataires estriens. Une analyse de la jurisprudence lui a permis de dresser le portrait de cet article et du rôle que le législateur avait voulu lui donner à l'origine. Le MCCE était alors persuadé que le ministère faisait fausse route en appliquant cet article aux chauffeurs de taxi salariés de Sherbrooke. Toutefois, l'établissement de

la preuve nécessaire et la complexité de plaider un tel point de droit de façon adéquate a amené l'organisme à suggérer à ces personnes de requérir les services d'un avocat compétent en matière d'assurance-chômage.

Robert Vermette et quatre de ses collègues ont donc mandaté un avocat et leur cause a été entendue devant le Conseil arbitral de l'assurance-emploi le 4 octobre dernier. Le jour même, les trois arbitres ont unanimement renversé la

décision du ministère en concluant que l'article de loi invoqué ne pouvait s'appliquer dans leur cas. Depuis, Robert Vermette et ses confrères ont été informés que la Commission en appelle de cette nouvelle décision devant un Juge-arbitre de la Cour fédérale. Ces chauffeurs de taxi de Sherbrooke espèrent que les experts de la Commission, après une analyse plus poussée de la preuve, décideront de retirer leur appel. Si ce n'est pas le cas, ils devront attendre de six à 18 mois avant l'audition de leur cause.

Spectacle de Musique à bouches

Six voix d'hommes prennent un vilain plaisir à interpréter a cappella des pièces traditionnelles québécoises et d'ailleurs.



Vendredi 10 novembre 2006
À 20 heures

Salle Productions Littorale
138, rue Wellington Nord, 2^e étage
Sherbrooke

ÉDITORIAL

La pauvreté

On s'enfoncé pas à peu près !

Les Caisses Desjardins viennent d'annoncer que des frais fixes seront chargés aux personnes n'ayant pas un minimum de 5,000 \$ dans leur compte d'épargne ! Ce montant était de 2,000 \$ auparavant... Encore une fois, les moins fortunés écotent d'une mesure administrative « punitive ». Pourtant, dans un même souffle, les Caisses annoncent en grande pompe qu'elles soutiennent différents projets de lutte à la pauvreté.

Et l'aide sociale au Québec...

Côté aide sociale, le gouvernement Charest a eu la bonté d'indexer ces prestations au coût de la vie. Petite information : les prestations des personnes aptes au travail ont été indexées de seulement 50 % ! Cet affront n'est qu'une autre facette des attaques contre ces personnes démunies. Cependant, le gel ou les faibles augmentations des prestations d'aide sociale des vingt dernières années effectués par les gouvernements en place (tant péquiste que libéral) ont diminué de plus de 30 % le pouvoir d'achat de ces personnes.

C'est donc dans ce contexte qu'*Entrée Libre* appuie la campagne actuelle du Front commun des personnes assistées sociales du Québec s'intitulant « Pour la couverture des besoins essentiels, il faut plus que des peanuts : INDEXER pleinement nos prestations ! »

Évidemment, nous ne le dirons pas assez, la pauvreté ne se limite pas aux personnes à l'aide sociale mais frappe de plein fouet plusieurs segments de la population : des milliers de travailleurs (et surtout travailleuses) au salaire minimum (ou à quelques sous au-dessus...), des milliers de personnes âgées, des prestataires d'assurance-chômage ou d'accident du travail, etc., des étudiantes et étudiants dépendants des programmes d'Emploi-Québec mal adaptés ou aux prises avec un système de prêts et bourses insuffisant, etc. Toutes ces personnes ont droit à un revenu décent et les gouvernements fédéral et provincial doivent y voir. Pour cela, il nous faudrait leur faire un peu et même beaucoup de pression pour qu'ils en tiennent compte. Les élections ne sont-elles pas, entre autres, faites pour ça ?

Et l'argent au fédéral...

La même journée que le gouvernement Harper nous dévoile un surplus de plus de 13,2 MILLIARDS, il nous annonce des coupures dans certains programmes touchant davantage des moins nantis : alphabétisation, recours juridique, condition féminine, etc. Évidemment, ces coupures s'ajoutent à toutes celles des dernières années faites au détriment des prestataires de l'assurance-emploi (vol « légal » de plus de 55 MILLIARDS des surplus de la caisse d'assurance-chômage), de l'absence d'annonce du renouvellement du programme IPAC s'adressant aux sans-abri, etc.

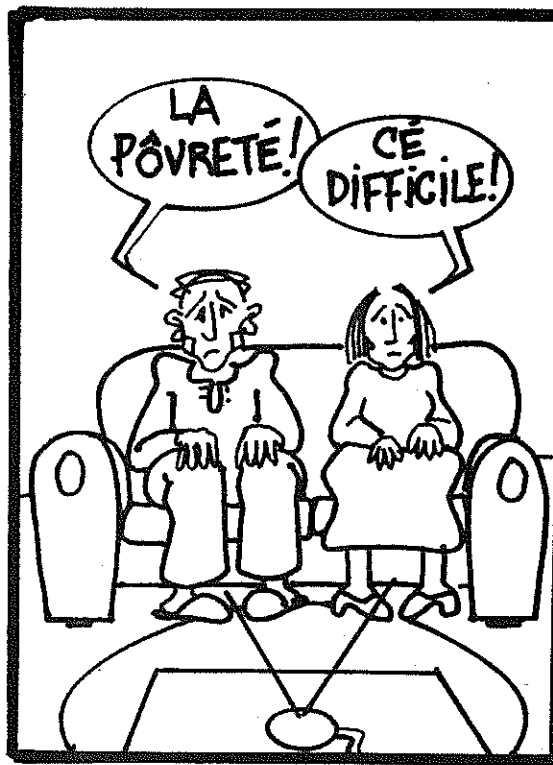
Pourtant, en 1989, la Chambre des communes a voté à l'unanimité une résolution visant à éliminer la pauvreté chez les enfants canadiens avant l'an 2000. Bof...

Dans le monde...

En ce début de siècle, 1,2 milliard de personnes vivent dans la pauvreté extrême (revenu de 1 \$ ou moins par jour) et plus de 50,000 personnes meurent CHAQUE JOUR des causes reliées à la pauvreté ! Pourtant, notre monde n'a jamais été aussi riche ! Il est vrai que cette richesse se retrouve dans de moins en moins en moins de mains mais...

La pauvreté a différents visages et prend souvent des formes perniciosuses. Quel que soit son visage, nous devons la combattre partout, tout le temps et de différentes façons.

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION



Politique canadienne en environnement

Quand la réalité dépasse la fiction

PAR ANDRÉ NAULT • Président des Amis de la Terre de l'Estrie

Notre gouvernement du Canada vient d'accoucher avec de grandes difficultés d'un nouveau bébé, la politique environnementale canadienne, c'est-à-dire, une remise du compteur à zéro en matière de lutte contre les changements climatiques. Kyoto, oublié. Son projet de Loi canadienne sur la qualité de l'air repousse même à plus tard la lutte contre les gaz à effet de serre (GES) et le smog. Rien avant la fin de 2010.

D'abord une petite mise en situation pour l'accouchement de Stephen Harper, ci-après nommé, Stéphane Lapeur, député de la région de Calgary, région productrice de pétrole, ancien employé de Esso Canada et fervent promoteur de politiques qui ressemblent aux politiques de Georges W. Bush, ainsi que notre ministre de l'Environnement, madame Ambrose, dont la famille est directement impliquée dans l'industrie du pétrole.

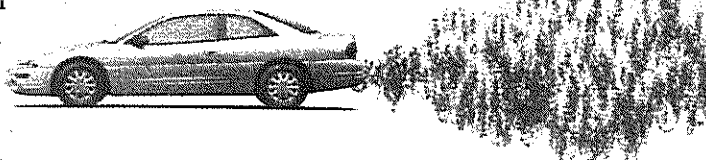
Tous les deux nous ont présenté un plan pour sauver l'environnement pour les années 2050. Pourquoi 2050 ? C'est à peu près la date où il n'y aura plus de pétrole selon plusieurs spé-

cialistes. Allant de l'avant avec rien, M. Lapeur nous fait miroiter que cette inaction représente un moment important dans la politique environne-

mentale canadienne. Richard Desjardins, dans un de ses monologues nous fait part qu'en fumant un joint t'as super hâte à rien. Notre M. Lapeur national a sûrement dû inhaler un peu de cette substance avant de présenter cette politique.

Prendre les citoyens pour des imbéciles c'est exactement ce que M. Lapeur a fait part par cette politique environnementale que je qualifierais de niaiseuse, portant atteinte à l'intelligence de la population. Ho! J'allais oublier, les sables bitumi-

neux de l'Athabaska en Alberta émettent pour 32 % de la totalité des gaz à effet de serre au Canada. Ce que M. Lapeur a fait, par sa politique environnementale, c'est de démontrer une autre fois qu'il est au service de l'industrie et n'a aucunement l'intention de la discipliner.



Dessin : Archives

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9000

Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau
Louise Daigle
Claude Dostie Jr
Annie Forest
Carole Gascon
Normand Gilbert
Isabelle Lombardo
Mathieu Pigeon
Benoît Pilotte

Mise en page
Louise Daigle

Correction

Louise Daigle
Ana Rosa Mariscal

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

André Nault
Fondation Rivières
Mélanie Mercier B.
Micheline Plante
Denis Poudrier

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :
Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.

AMECO Association des médias écrits communautaires du Québec

Distribution Asser / montée AVODA

Gouvernement du Québec Ministère de la Culture et des Communications

Rpm

De chez nous... au cœur du développement

PAR MÉLANIE MERCIER B. • Agente de communication au CSI

L'année de naissance du Carrefour de solidarité internationale est discutée... Comme tout mouvement citoyen, il est difficile d'en cibler l'origine exacte dans le temps. Né dans une mouvance sociale de conscientisation sur les enjeux du monde (celui qu'on appelait tiers) les groupes et organisations de la région se sont donnés une même voix : le Carrefour de solidarité internationale (CSI). Et c'est aujourd'hui plus de 30 ans de solidarité estrienne que compte ce véritable carrefour.

Le portrait du monde a bien changé depuis ; de grands événements ont bouleversé nos perceptions, nos interventions, nos quotidiens. Il apparaît clairement qu'il n'ait plus lieu de concevoir les relations Nord-Sud comme unidirectionnelles. Les frontières ont éclaté, pour le pire... mais aussi le meilleur.

Contre vents et déserts

Le Carrefour de solidarité internationale a su se redéfinir constamment tout en maintenant son travail pour une plus

grande solidarité internationale, pour la justice sociale et le



développement durable, permettant ainsi à la population estrienne de jouer son rôle comme citoyenne du monde

pour mener la lutte à la pauvreté. Acteur régional, national et international, le CSI regroupe une trentaine d'organismes, groupes et institutions ; organise, participe et soutient les activités de solidarité en Estrie ; offre des produits équitables liés aux projets menés avec ses partenaires ; permet chaque année à des centaines de jeunes d'effectuer des stages ; soutient des projets de développement communautaire durable dans plus de cinq pays et continue d'avancer aux côtés de ses partenaires estriens et outre-mer vers un monde plus juste, plus équitable, plus solidaire. L'histoire du Carrefour de solidarité internationale continue de s'écrire contre vents et déserts avec vous tous, citoyens du monde, de chez nous... au cœur du développement.

Vous avez envie de faire un voyage en musique ?

Le Choeur des Sangs Mêlés vous transportera aux quatre coins du monde pour célébrer Noël. Six femmes mêleront leurs voix pour donner vie à des airs provenant du Nigéria, du Pérou, de la Chine, et de bien d'autres pays.

Vendredi, 8 décembre
Productions Littorale
138, Wellington Nord Sherbrooke
à 20 heures



Dimanche 10 décembre en
Concert-brunch à la Maison de
la Culture de Bromptonville
à 11 heures



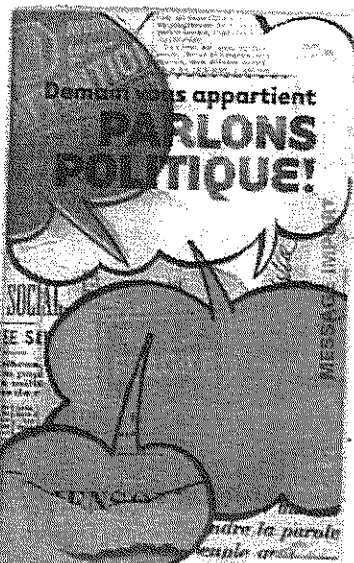
Tirage d'un bas de Noël géant au profit du journal communautaire Entrée Libre avec la participation des commerçants du centre-ville

BILLETS : 2 \$

Disponibles au journal, 187, rue Laurier, bureau 317
et au Tremplin 16-30, 115, rue Wellington Sud

Le tirage aura lieu le 10 décembre prochain au Tremplin.

Demain vous appartient, parlons politique !



Les membres du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke, appuyés par les personnels professionnels et de soutien ainsi que par l'Association étudiante, ont lancé, le 30 octobre dernier, leur opération de réflexion politique par la diffusion de la brochure *Demain vous appartient, parlons politique!*

À l'échelle nationale, les trois fédérations d'enseignants de cégep, se sont regroupées dans l'objectif d'inciter les étudiantes et les étudiants à participer pleinement à la vie démocratique de la société québécoise en prenant part au débat politique et en se questionnant sur le discours néolibéral tel qu'il est aujourd'hui mis de l'avant au Québec.

La brochure présente dix textes, signés par des acteurs du mouvement syndical enseignant, portant sur des thèmes actuels et majeurs tels la vie en démocratie, la dette québécoise, le piège de l'éducation régionalisée et d'autres.

Source : Catherine Ladouceur, présidente SPECS-CSN / 819-564-6350, poste 330

Quelques projets de développement du CSI

Lisez et voyez les gens d'ailleurs

KILABO Mali

En 1990, le CSI et l'association Kilabo faisaient connaissance. En juin de la même année, Kilabo recevait un groupe de jeunes stagiaires. Ceci fut le départ d'un partenariat fructueux qui se poursuit jusqu'à nos jours et qui embrasse plusieurs aspects : les stages de jeunes Canadiens au Mali, les projets de développement et les échanges. Le partenariat CSI - Kilabo est soutenu par des réflexions constantes pour améliorer les pratiques et les connaissances en vue de leur capitalisation.

Bakary Doumbia, directeur général

INPHRU Somoto Nicaragua

Il était une fois... deux rêveurs qui avançaient sur des chemins distincts à la poursuite d'un rêve qui les unissait invisiblement. Ils naquirent dans des mondes différents, le premier, dans le monde de l'abondance où presque tout est de trop et presque rien ne manque ; le second, dans le petit monde où presque tout manque et rien n'est en trop. Mais les deux avaient un objectif commun : la lutte contre la faim. Sur ces chemins de solidarité, alors que les blessures laissées par l'ouragan Mitch saignaient encore dans les montagnes du Nicaragua, se sont rencontrés le CSI et l'INPHRU.

Gladys Cáceres Leyva, directrice

PRO-A Pérou

Depuis ses débuts, l'Association de promotion et de développement agricole Progreso Agrario Pro-A travaille ardemment pour l'agriculture au Pérou, mais tout cela est possible grâce au travail commun réalisé avec des organisations, dont le CSI de Sherbrooke au Canada, qui nous appuie en finançant des projets de développement durable en collaboration avec l'ACDI.

Moses Julca Mendoza, directeur

AYNI de SARROLLO Pérou

Si nous devons utiliser qu'un seul mot pour décrire notre relation avec le CSI de Sherbrooke, ce serait *fraternité*. Depuis 12 ans, Ayni Salud (aujourd'hui Ayni Desarrollo) a pu croître et se renforcer grâce à la confiance que nous a accordée notre partenaire du Nord. Cette confiance n'est pas gratuite, ni le fruit de la charité : elle s'est bâtie au même rythme que nos interventions avec les populations locales.

Luis Alberto Alanoca Pazos, directeur général

CEPAE République dominicaine

Depuis leur début, les relations entre le CSI et le CEPAE ont été empreintes de cordialité, de transparence, de respect mutuel et d'horizontalité. Elles se concrétisèrent davantage avec l'exécution du projet de formation en santé à Bellas Colinas, puis se sont renforcées par la mise en place de nouveaux projets qui ont eu des résultats très positifs tant pour la population ciblée, le CSI que le CEPEA.

Rezeq Faraj : Un Palestinien qui refuse de disparaître

Dans le cadre du Salon du livre de l'Estrie tenu en octobre dernier, le Carrefour de solidarité internationale proposait à la population sherbrookoise un regard sur la situation en Palestine de même qu'une réflexion sur les perspectives de paix avec Rezeq Faraj. Son livre, *Palestine - Le refus de disparaître*, est le témoignage d'un homme lucide qui n'a jamais tourné le dos à son peuple. Cet homme, qui a adopté le Québec depuis des années, a toujours dit haut et fort, et souvent face à des gens qui méprisent ce peuple : « Je suis Palestinien. »



La tragédie du peuple palestinien résulte du fait que son pays fut « donné » à un autre peuple, par une puissance étrangère, pour la création d'un nouvel État. Plusieurs centaines de milliers de gens innocents se sont alors retrouvés définitivement sans patrie. Le retour légitime et permanent des réfugiés dans leur patrie est un paramètre à tout règlement véritable au Moyen-Orient.

Bertrand Russell, 1970

Source : www.csisher.com

MÉDIA

Surexposition médiatique

La tragédie du Collège Dawson n'est pas la première en son genre : elle a connu des prédécesseurs tels la tuerie à la Polytechnique et à Concordia mais, son taux de décès a été faible en comparaison. Par contre, son poids médiatique a atteint des résultats quasi-égalés, la plaçant tout juste derrière les événements du 11 septembre 2001. Selon la firme montréalaise Influence Communication, cette tragédie a fait la manchette de plus de 700 médias écrits et électroniques partout à travers le monde dans les jours suivant l'événement. Tirée de son site Internet, la photo du tueur pointant une arme vers l'objectif de la caméra fut largement médiatisée, son profil psychologique fut dévoilé à la population, de même que le site Internet qu'il fréquentait et sur lequel il avait proféré des menaces. Des bribes de ses écrits morbides ont également été médiatisées. Une exposition médiatique d'une telle ampleur a-t-elle sa place dans de telles circonstances ? Si oui, quel impact a-t-elle ?

Effet d'entraînement ou pur hasard ?

Selon la lettre ouverte du psychiatre Marc-Alain Wolf parue dans *La Presse*, un tel engouement médiatique pour ce type d'événement révèle souvent une image trompeuse et provoque des réactions émotionnelles plutôt que rationnelles. M. Wolf craint que la profusion importante d'informations lors de tels événements tragiques ne vienne créer un effet d'émulation et de contagion propre à ces crimes spectaculaires. Dans le cas de Dawson, il semble qu'un effet de contagion se soit répandu tant au Québec que chez nos voisins du Sud : un élève du secondaire à Beauport a proféré des menaces semblables à celles de K. Gill auprès de ses camarades ; un autre, d'une école secondaire de Hudson, a fait de même ; des mêmes types de menaces ont été proférés par deux jeunes de 17 et 22 ans à Saint-Jérôme ; au Wisconsin, un élève de 15 ans a abattu le directeur de son école ; au Colorado, une prise d'otages a eu lieu dans une école secondaire et a engendré la mort d'un élève ; en Pennsylvanie, un tireur fou s'est pointé dans une école amish et a tué trois jeunes filles et en a blessé huit ; chez nous, une école primaire de l'arrondissement de Rock Forest a fermé ses portes à cause de menaces de mort. Deux éléments ressortent de cette énumération : la plupart des menaces proviennent de jeunes qui ont fréquenté le même site Internet que Kimveer Gill et, les événements se sont tous produits dans les jours suivant la tragédie de Dawson.

Le vrai rôle des médias

Le Collectif régional d'éducation sur les médias d'information (CRÉMI) considère que la promotion de la violence dans les médias en général a un effet pervers sur les gens qui la regarde, particulièrement sur les personnes à risque de développer des problèmes comportementaux, comme les adolescents en quête d'identité ou d'attention. Par conséquent, le CRÉMI croit que les médias ne devraient pas accorder autant d'espace aux modèles négatifs. Lorsque la surexposition médiatique entre en jeu, la banalisation risque de s'accroître. Dans des circonstances dramatiques, même si les médias présentent l'information en direct, ils doivent éviter de se laisser entraîner dans le jeu de la concurrence et du sensationnalisme mais, au contraire, inviter la population à réfléchir sur les motifs qui se trouvent derrière de tels actes.

Sources : *La Tribune* et *La Presse*, septembre et octobre 2006

PAR ANNIE FOREST • CRÉMI



Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

Pub d'Hydro-Québec

Parler vert...pour parler ?

PAR ROY DUPUIS, PAUL PICHÉ, YANN PERREAU

Hydro-Québec lançait récemment une campagne publicitaire visant à se montrer sous un jour écologique responsable : « Notre choix est clair. Notre choix est vert ». L'envergure de cette campagne nous amène à nous questionner sur la somme que notre société d'État a investi dans celle-ci. Combien de milliers de dollars ont été dépensés ? Combien de rivières aurait-on pu protéger et mettre en valeur un tel budget ? On aimerait mieux les voir agir vert plutôt que de parler vert.

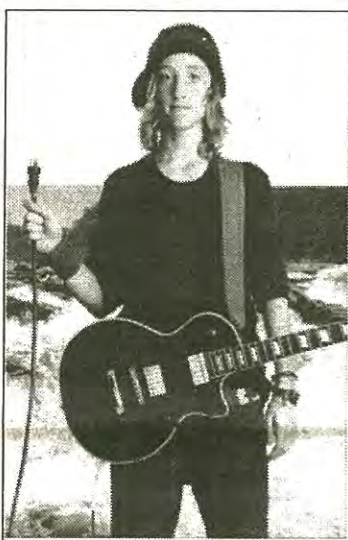
Le nom d'Hydro-Québec est déjà sur les affiches culturelles partout au Québec, à Montréal et en régions. Ne pourrait-on pas aussi voir ce nom associé à la protection des rivières ? Ne serait-il pas mieux d'utiliser cet argent pour développer des parcs en régions et investir dans l'efficacité énergétique, afin de protéger les rivières et créer de l'emploi ?

Mélange des genres

Une des publicités parue dans un quotidien nous montre, en arrière-plan, une chute à son état naturel ; à l'avant-plan, un jeune musicien adolescent, guitare en bandoulière et tenant bien haut une fiche pour brancher sa guitare ; en bas, coin gauche, se trouve une prise de courant sur un rocher devant la chute. Le pendant télévisé de cette pub nous montre la chute qui s'active dès lors que la guitare est branchée.

Hydro-Québec y parlait pourtant de « développement » hydroélectrique. Où est donc le barrage ? Ce n'est pourtant pas avec une chute qu'on produit de l'électricité, mais bien avec le barrage - un mur de ciment - qui aura été construit à même la chute, en la faisant disparaître. Le jeune adolescent devant cette chute bucolique est-il justement là à attendre patiemment qu'on exploite cette rivière sauvage ? Est-il trop centré sur son art pour se ques-

tionner sur ses choix énergétiques ? Il n'est pourtant pas de la génération de Québécois affligés du syndrome du castor qui, au son de la rivière, sont pris d'un urgent besoin de faire couler le béton ! Nous sommes plutôt portés à croire que ce jeune, s'il représente sa génération, sera de ceux qui vont au front pour changer la vision du développement au nom duquel on a déjà trop hamaché de rivières.



Source : Pub d'Hydro-Québec

Tout un choc...

Un air qui sonne faux

Nous croyons dans le développement économique du Québec et nous croyons que le Québec peut s'enrichir en vendant son énergie à fort prix sur les marchés extérieurs. Mais nous ne voulons pas que ce soit en faisant la promotion de projets hydroélectriques dont les impacts sociaux et environnementaux sont camouflés.

Il est irresponsable qu'une société d'État dépense les deniers publics pour une campagne publicitaire « nous sommes beaux - nous sommes gentils » alors que l'heure est à l'examen des impacts de nos méthodes de production d'énergie et de nos habitudes de consommation. Tant qu'une attention particulière ne sera pas donnée à l'économie d'énergie en y mettant des incitatifs financiers réels, la société d'État Hydro-Québec ne pourra pas vendre à fort prix sur les marchés extérieurs les économies d'énergie réalisées par les Québécois.

Pour ce qui est de l'éolienne dans la campagne publicitaire, on comprend le besoin d'Hydro et du gouvernement de se refaire une image, mais ce n'est pas Hydro-Québec qui développe ce créneau, c'est présentement une production privée, développée à la « va-come-je-te-pousse » et qui rapportera d'abord des bénéfices au secteur privé. Alors la générosité d'Hydro-Québec d'offrir gratuitement de la promotion aux producteurs d'éolienne apparaît déplacée quand on sait tout ce qui pourrait être réalisé pour protéger l'environnement avec ce budget.

Mensonges ou demi-vérités que ces publicités ? À vous de juger.

Source : Fondation Rivières
www.fondation-rivieres.org

Invitation à l'Assemblée générale annuelle du Collectif pour le libre choix



Lundi 7 novembre 2006 à 19 heures

187, rue Laurier, local SS-2, Sherbrooke

Cette rencontre sera un exercice de démocratie dans l'espoir de poursuivre les avancées concernant le libre choix des femmes face à une grossesse imprévue.

LA TABLE RONDE DES
OVP
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Télécopieur : (819) 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

Mince alors !

En 1975, un mannequin professionnel pesait 8 % de moins que la moyenne des femmes. En 2006 : 23 % !

Moins de 5 % des femmes de 18 à 34 ans sont aussi délicates qu'un top modèle.

Gazette des femmes, sept-oct. 2006
Vol. 28, n° 2

La solidarité ça regarde tout le monde

PAR L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

À l'aube du 21^e siècle, alors que les technologies se développent à un rythme foudroyant et qu'elles permettent une circulation de l'information sans précédent, les inégalités semblent de plus en plus criantes. Pendant que des milliards d'êtres humains sont chaque jour confrontés à la pauvreté, et que leur vie entière est conditionnée par cette injustice, une minorité de la population mondiale vit dans une richesse grandissante.



La solidarité
ça regarde tout le monde

La pauvreté ne constitue pas un destin inévitable, elle est le résultat de politiques et de relations inéquitables qui sont implantées dans le monde depuis des centaines d'années. Pour rompre le déséquilibre

planétaire, tout le monde peut s'impliquer et poser des gestes concrets. C'est ça, la solidarité.

Afin de consolider cette solidarité qui est au cœur de l'action citoyenne pour un monde meilleur, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) présente la dixième édition des Journées québécoises de la solidarité internationale. La population québécoise est invitée à participer aux nombreuses activités de l'édition 2006 qui porte sur le thème de la solidarité et la coopération internationale pour un changement durable.

Sous le slogan La solidarité ça regarde tout le monde, l'édition 2006 est axée sur la lutte menée dans le cadre de la coopéra-

tion internationale contre les inégalités dans le monde. Ainsi, l'événement offre au public l'occasion de mieux comprendre les grands mouvements de solidarité au niveau mondial et de connaître mille et une façons de s'impliquer localement pour un monde plus juste.

Les Journées québécoises de la solidarité internationale sont un événement annuel d'engagement du public organisé par l'AQOCI et ses 55 organismes membres avec l'appui financier du ministère des Relations internationales du Québec. Leur but est de promouvoir la solidarité internationale et l'engagement citoyen pour un monde plus juste.

Source : www.csisher.com
Voir Programmation en page 8

Un monde inégal

PAR AQOCI

L'accroissement du volume des échanges commerciaux au niveau international et l'essor rapide de l'économie de pays comme la Chine et l'Inde donnent l'impression que l'économie mondiale est en pleine croissance. En réalité, de nombreuses populations paient cher pour cette croissance qui se fait à leur détriment. Pendant que certains pays s'enrichissent, la plupart des autres continuent de s'appauvrir. Ce développement inégal entre le Nord et le Sud démontre que richesse et pauvreté sont deux phénomènes inextricablement reliés.

Le cercle vicieux de la pauvreté s'est mis en place à l'époque où les pays européens ont conquis les peuples amérindiens, africains et asiatiques, puis créé des colonies où leurs entreprises s'accaparaient les matières premières. Pendant que l'Europe s'industrialisait, les pays du Sud restaient cantonnés dans le secteur des matières premières. Cette division internationale du travail a survécu à la disparition des empires coloniaux amorcée après la Deuxième Guerre mondiale et les entreprises du Nord, incluant celles du Canada, continuent de se procurer à bon compte des matières premières dans les anciennes colonies de l'Europe.



Dessin : A Babord, oct.-nov. 2004

nomique déséquilibré, les pays du Sud croulent sous le poids de leurs importantes dettes publiques. Ils doivent des centaines de milliards de dollars aux gouvernements et aux banques commerciales du Nord ainsi qu'aux grandes institutions financières internationales, telles que la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI).

Toujours endettés

En 1980, les dettes publiques des pays du Sud totalisaient 560 milliards \$ US. À la fin de 2001, selon les statistiques de la Banque mondiale, la note était de 2 450 milliards, soit près de quatre fois plus. Entre 1970 et 2002, les pays africains ont obtenu pas moins de 294 milliards \$ US en prêts, ils ont remboursé 298 milliards et ils se retrouvaient avec des dettes de 200 milliards au terme de cette période.

Source : www.csisher.com

La guerre contre le terrorisme et les programmes d'aide

Rétablir l'équilibre planétaire

PAR AQOCI

La coopération internationale est devenue une nécessité face aux nombreuses inégalités qui ont continué de marquer les rapports mondiaux, malgré la fin de l'époque coloniale et l'accès à l'indépendance des pays du Sud. Le système de la coopération internationale a commencé à se mettre en place dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, alors qu'un ensemble d'institutions internationales de premier plan ont été établies. Les pays du Nord ont également instauré des structures qui visaient à soutenir le développement des pays du Sud.

Malgré les structures imposantes mises en place pour apporter une aide aux pays du Sud, les pays du Nord tenaient à préserver leurs avantages économiques. Ainsi, malgré les demandes répétées du Sud, les pays du Nord restent très réticents à modifier les règles du commerce international dont ils ont balisé les contours et dont ils tirent grand profit. Ces pays défendent avant tout leurs propres intérêts. Ainsi, leur grande préoccupation est devenue la « guerre contre le terrorisme » et les programmes d'aide sont de plus en plus appelés à souscrire à cette nouvelle cause. Depuis ses débuts, l'aide publique au développement a aidé les gouvernements du Sud à obtenir des résultats importants. (Voir exemples dans l'encadré)

Aide publique au développement

1. En 1960, les taux de mortalité infantile en Asie du Sud et en Afrique étaient de 250 et de 275 pour 1000 respectivement. En 2003, ils étaient estimés à 95 et 175.
2. Entre 1980 et 2003, l'espérance de vie à la naissance est passée de 54 à 63 ans en Asie du Sud.
3. En Asie de l'Est et dans le Pacifique, le nombre de personnes disposant de moins de 1 \$ US par jour pour vivre a diminué de près de la moitié ces trois dernières décennies.

D'autres réussites de cet ordre pourraient se faire et permettre l'éradication de la pauvreté si les fonds nécessaires étaient alloués à l'aide au développement. À ce titre, en 1970, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a endossé la proposition de la Commission Pearson en invitant chaque pays du Nord à réserver l'équivalent de 0,7 % de son pro-

duit national brut pour l'aide au développement des pays du Sud. Pourtant, 35 ans plus tard, les pays du Nord, le Canada inclus, sont encore loin d'avoir atteint cet objectif. L'aide demeure donc insuffisante tant par rapport aux besoins du Sud qu'aux possibilités financières du Nord.

Source : www.csisher.com

Un goût amer

À titre d'exemple, le premier producteur de cacao au monde, la Côte d'Ivoire, n'a jamais pu transformer sur place une partie importante de son cacao et surtout exporter du chocolat (produit fini) vers l'Europe ou les États-Unis, donc vers les marchés les plus lucratifs. C'est que ces pays imposent de fortes taxes sur du chocolat importé. Aucune taxe de ce genre n'a jamais été imposée sur le cacao, matière première en provenance du Sud. Les emplois dans l'industrie chocolatière ont été créés principalement en Belgique et en Suisse.

En plus des inégalités occasionnées par ce système éco-

Pauvreté et richesse : selon un rapport du programme des Nations-Unies pour le développement

- Les trois personnes les plus riches du monde sont aussi riches que les 48 pays les plus pauvres ;
- Les avoirs de 84 personnes les plus riches dépassent le produit intérieur brut de la Chine avec ses 1,2 milliards d'habitants ;
- Les 225 personnes les plus riches disposent d'une fortune équivalente au revenu annuel cumulé des 47 % d'individus les plus pauvres de la planète, soit plus de 3 milliards de personnes ;
- La fortune personnelle de Bill Gates (50 milliards de dollars) est égale à la fortune cumulée des 106 millions d'Américains les plus pauvres.

Source : Alterglobalisation, www.alterglobalisation.com



Harper et l'assurance-chômage : avancer en arrière

Depuis l'arrivée des conservateurs de Stephen Harper en janvier 2006, le sort de l'assurance-chômage au Canada est très douteux. On peut difficilement espérer des gains pour nos revendications historiques et légitimes. Les conservateurs, « maîtres penseurs » des réformes dévastatrices des années 1990 à 1997, n'ont toujours pas changé de discours. Pour eux, il est impensable de bonifier le régime afin de permettre à l'ensemble des chômeurs l'accès à cette importante protection sociale contre le chômage. Leur argument central sous-tend qu'un régime universel pousserait les gens à la paresse. Hé oui ! Le mythe du chômeur volontaire qui fait la belle vie en sirotant sa bière est encore bon vendeur. Il leur est beaucoup plus facile de tenir un tel discours démagogique que d'avouer que leur volonté est de donner davantage de bonbons à leurs « p'tis amis du patronat ».

Si on analyse concrètement leur argument, ils choisissent délibérément de maintenir les sans-emploi et une grande partie de la population active dans la misère afin de les encourager à aller travailler ou à garder leur job au salaire plus que minimum. Pour eux, nos demandes légitimes visant l'amélioration des conditions économiques des sans-emploi mettraient le pays en faillite, rien de moins. Une telle avenue forcerait les employeurs à améliorer les conditions de travail afin d'attirer la masse des chômeurs qui se la couleraient douce. Pensez-y ! Ce serait l'enfer sur terre. Encore une fois, l'argument de la con-

currence mondiale les aide à nous gaver de cette « soupe » (genre de Pablum indigeste).

Bons et mauvais

Foutaise ! Foutaise ! Et re-foutaise ! Ils ne cherchent qu'à nous endormir, à culpabiliser et à diviser les victimes du chômage. D'un côté, les bons chômeurs sont protégés par le régime et de l'autre, les mauvais chômeurs en sont exclus. Pourquoi chialons-nous contre ça ? C'est pas correct ? Non ! Non ! Et re-non ! Comment peuvent-ils prétendre que 60 % des sans-emploi sont des mauvais chômeurs et qu'il est tout à fait normal de

leur interdire l'accès aux prestations de chômage ? Ça ne tient pas la route puisque malgré un surplus accumulé de plus de 50 milliards de dollars, même les bons chômeurs ont perdu des couvertures depuis une quinzaine d'années.

Réfléchissons juste un peu et demandons-nous qui sont réellement favorisés par cette triste réalité ? Ne succombes pas à la facilité en accusant encore une fois les méchants employeurs... Pensez-y ! Prenez votre temps ! Quelques indices... les actionnaires de grandes entreprises, leurs gestionnaires grasement rémunérés pour leurs plans de réduction de personnel, les

caisses électorales de certains partis politiques, etc.

En conclusion, sachiez-vous que, depuis leur prise de pouvoir, les seuls efforts des conservateurs en matière d'assurance-chômage, sont concentrés vers la meilleure façon de diminuer les cotisations des employeurs.

Ceux-ci sont tenus depuis des décennies de cotiser au régime à raison de 1,4-fois la cotisation de leurs employé-e-s. Le gouvernement Harper songe à réduire leur cotisation à 1,35... 1,30... 1,25... et pourquoi pas 1 pour 1 ?

PAR DENIS POUDDRIER • MCCE

MCCE

Le syndicat des prestataires d'assurance-chômage en Estrie

Rencontre publique d'information chaque mercredi soir à 19 h

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke Qc J1H 4Z4

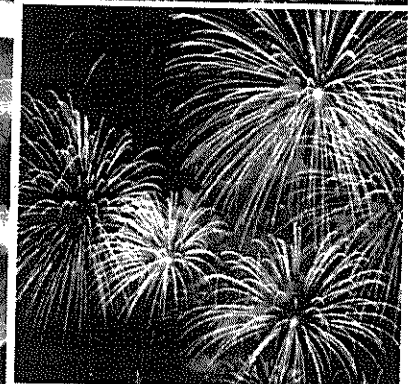
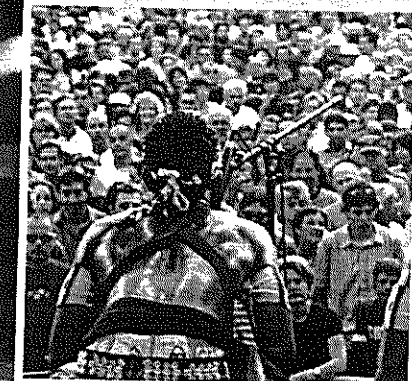
www.lemcce.org «Actif depuis 1980» 819-566-5811



Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidari@aide-internet.org

*Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse*



UNE CONTRIBUTION SOCIALE AU PROFIT DE LA COLLECTIVITÉ

Les mesures de prévention pour encourager des comportements de jeu sains, le financement de plus d'un millier d'organismes sans but lucratif, le soutien à l'action communautaire et humanitaire ainsi que l'appui à des centaines d'événements populaires sont autant d'initiatives qui illustrent l'ampleur de l'engagement social de Loto-Québec.

Sommes consacrées à la lutte contre le jeu excessif	35 millions \$
Contributions à des organismes sans but lucratif (OSBL)	21,5 millions \$
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (5 %)*	13,3 millions \$
Fonds d'aide à l'action humanitaire internationale (1 %)*	2,7 millions \$
Commandites	16,6 millions \$
La Collection Loto-Québec	0,4 million \$
Programmes destinés aux employés	2,6 millions \$

* Pourcentage du bénéfice net de la Société des casinos du Québec et de Resto-Casino.

Pour en savoir plus : lotoquebec.com
Région de Montréal : 514 499-5075
Ailleurs au Québec : 1 800 350-9033



LOTO
QUÉBEC

Les hauts et les bas d'un partage de logement à l'aide sociale

Vous habitez un logement avec un ami et vous recevez tous les deux de l'aide sociale. On vous réclame aujourd'hui un montant d'argent en invoquant que vous vivez une situation de vie maritale avec votre co-locataire. Vous contestez car ce dernier n'est pas votre conjoint. Comment peut-on conclure qu'il y a vie maritale ?

Les faits :

Une femme souffre de problèmes de santé et de son côté, un homme a des problèmes de jeux. Ce dernier n'a aucune place où habiter, donc la femme accepte de partager son logement. Pendant plusieurs années, ils font vie commune. L'homme aide dans les tâches ménagères et dans les déplacements de la malade, ce qui crée un lien affectif entre eux. De même, il accompagne la dame dans les rassemblements familiaux. Pendant un certain temps, chacun d'eux recevait un montant d'environ 6 600,00\$ sur la base d'une situation de vie

maritale non déclarée. Un débat chaotique a suivi et deux jugements ont été rendus. Ainsi le débat principal faisant l'objet du présent recours concerne la conception de « vie maritale ».

Le litige :

Est-ce que l'application et l'interprétation des critères établissant la « vie maritale » ont été manifestement déraisonnables et mal fondées en droit dans les jugements antérieurs ?

Décision :

Les requêtes en révision judiciaire sont rejetées et le juge arrive à la conclusion qu'il y a vie maritale.

Motifs :

Le paragraphe 2 du Règlement sur la sécurité du revenu a son importance en l'espèce puisqu'il expose que les conjoints sont, entre autres « les personnes majeures qui vivent maritalement et qui, à un

moment donné, ont cohabité pendant une période d'au moins un an ».

D'abord trois critères sont retenus pour évaluer s'il y a lieu de conclure à une situation de vie maritale : la cohabitation, le secours mutuel et la commune renommée.

L'homme et la femme admettent la cohabitation ainsi que la commune renommée. Cependant, un débat persiste relativement au secours mutuel. La principale thèse des co-locataires consiste en le fait qu'ils n'ont jamais eu de relation sexuelle. L'homme affirme par ailleurs être homosexuel. Toutefois, le juge note que la loi et la jurisprudence ne retiennent pas la présence ou l'absence de relation sexuelle comme étant un critère pour la détermination d'une situation de vie maritale. L'argumentation pourrait aller dans le sens inverse car deux personnes peuvent avoir des relations sexuelles sans pourtant avoir une vie

maritale. Un lien affectif est reconnu par l'homme et la femme et le juge considère ce fait concluant pour déterminer la présence de secours mutuel. La dame offrait un toit et était un secours pour une personne avec des problèmes de jeux. De même,

l'homme offrait en retour une assistance à une malade donc tous ces éléments militent à un secours mutuel. Pour toutes ces raisons, on a jugé que les décisions antérieures n'étaient pas manifestement déraisonnables.

PAR MICHELINE PLANTE, avocate
Aide juridique / 819-563-6122

Harcèlement psychologique : 3 ans déjà...

Illusion-Emploi convie la population à la présentation d'une étude-enquête produite par le Comité d'action des non-syndiqué-e-s de Trois-Rivières. Shirley Richard, nous dressera un bilan de la situation actuelle portant sur les victimes, les dispositions de la Loi, ses impacts et ce qui pourrait en être amélioré.

Deux formations sont disponibles :

Dimanche 12 novembre 2006 / 11 h 00 à 12 h 30

Lundi 13 novembre 2006 / 9 h 30 à 12 h 00

187, rue Laurier

Salle Alphonse-Desjardins Sherbrooke

Coût : 5 \$ / Gratuit pour les membres

Confirmez votre présence avant le 10

novembre 2006 au 819-569-9993

illusion@aide-internet.org



8sur8
La combinaison gagnante

FONDATION
MISE SUR TOI
une initiative de loto-Québec



Faites le point
sur vos habitudes
de jeu.

Découvrez votre portrait de joueur en vous procurant le dépliant 8/8 sur le site 8sur8.com.

Si le jeu n'est plus un divertissement...

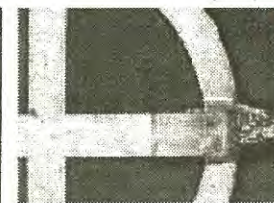
1 866 SOS-JEUX
1 866 767-5389

JEU : AIDE ET RÉFÉRENCE



En Estrie, le Carrefour de solidarité internationale (CSI) coordonne l'événement des Journées québécoises de la solidarité internationale. Grâce à ses collaborations, le CSI vous offre une programmation riche en solidarité et, à moins d'indication contraire, les activités sont gratuites !

- 8 novembre - 19 h 30 - Théâtre Granada (53, rue Wellington, Sherbrooke)**
PROJECTIONS KINO-SHERBROOKE AUX COULEURS INTERNATIONALES
 Le groupe de Kino Sherbrooke diffuse des projections au ton international lors de sa présentation publique mensuelle. Aucun coût d'entrée mais une contribution volontaire de 5 \$ est suggérée. Info : info@kinosherbrooke.com
- 9 novembre - 12 h 10 - Université de Sherbrooke, Pavillon Marie-Victorin (D7-2024)**
L'IMPACT D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT - EAU ET ASSAINISSEMENT
 Présentation, échanges, discussions sur la thématique. Avec la collaboration du Centre universitaire de formation en environnement (CUFE) et d'Ingénieurs sans frontières section de l'Université de Sherbrooke.
- 10 novembre - 17 h 30 - Tremplin 16-30 (115, rue Wellington Sud, Sherbrooke)**
SOLIDARITÉ EN ARTS - FINALE RÉGIONALE
 Des jeunes de 12 à 17 ans se rencontrent et présentent leur vision et compréhension de la solidarité internationale par le biais des arts visuels, de la scène et de la plume. Cette activité est coordonnée à travers le Québec par l'AQOCI et réalisée en Estrie par le CSI, avec la collaboration des écoles secondaires et milieux jeunesse.
- 11 novembre - 20 h - Productions Littorale (rue Wellington Nord, Sherbrooke)**
RÉCITS DE GUERRE, MAIS DE PAIX...
 Soirée de contes avec les Productions Littorale. Pour chanter l'espoir au-delà de la déchirure, Petronella a puisé dans la littérature et l'histoire de l'Europe. Elle nous présente des récits à déposer comme autant de pavés sur la route de la paix. Coût d'entrée : 12 \$ par adulte et 7 \$ pour les étudiants.
- 12 novembre - 20 h - Café du palais (rue Wellington Nord, Sherbrooke)**
IMPROVISATION
 L'Abordage se lance sans retenue et relève le défi d'un match d'impro autour du thème « La solidarité ça regarde tout le monde ! Une activité réalisée grâce à la généreuse collaboration de l'Abordage. Un coût d'entrée de 2 \$ est exigé.
- 15 novembre - 12 h 15 - Agora du Carrefour de l'information, Université de Sherbrooke**
LE COMMERCE ÉQUITABLE : UTOPIE OU IMPACTS RÉELS ?
 Présentation du reportage journalistique de Julie St-Laurent suivi d'une discussion sur les grands enjeux du commerce équitable. Une activité du CSI et de Julie St-Laurent.
- 16 novembre - 11 h à 15 h - Carrefour de l'information, Université de Sherbrooke**
L'ENGAGEMENT POUR UN MONDE PLUS SOLIDAIRE
 Kiosques tenus par les stagiaires du CSI dans le cadre du projet Corps Canada, de la maîtrise en environnement, par le Groupe de collaboration en ingénierie civile de l'Université de Sherbrooke avec la collaboration d'Ingénieurs sans frontières section Université de Sherbrooke.
- Du 6 au 27 novembre - Bibliothèque municipale Éva-Sénécal (Sherbrooke)**
LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
 Le Comité régional d'Oxfam-Québec en Estrie vous propose des activités : sensibilisation sur la campagne d'Oxfam-Québec « Les objectifs du Millénaire, j'en fais mon affaire! », exposition de jouets fabriqués par des jeunes du monde à partir de matériaux récupérés, projection du film l'Ennemi Enfoui de Sandra Rodriguez, témoignages de coopérants-volontaires et de stagiaires sur leur expérience de vie et de travail à l'étranger, exposition de photos.
- 16 février 2006 - École secondaire de Bromptonville**
SIMULATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)
 Sous la thématique des JQSI, plus de cent jeunes deviennent délégués de l'assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Depuis l'automne, les jeunes s'informent, discutent et sont formés sur la thématique de la solidarité et de l'engagement citoyen.
 Source : www.csisher.com



Congorama de Philippe Falardeau Coïncidences et quête d'identité

PAR YANICK BILODEAU

Curieux objet de cinéma que ce nouveau film de Pierre Falardeau. Avec Congorama, le cinéaste de La moitié gauche du frigo plonge le spectateur en pleine confusion dans une histoire où les coïncidences se multiplient. Vaut mieux être attentif. Ce film au scénario en forme de casse-tête s'amorce en Belgique. Michel Roy (Olivier Gourmet) est un ingénieur marié à une Congolaise et il vient de concevoir une curieuse invention qu'il juge fort pratique. Le couple a un petit garçon. Ayant appris par son père paraplégique qu'il a été adopté, Michel part à la recherche de ses origines au Québec. C'est là que le récit commence à prendre forme.

L'ingénieur se rend dans la localité de Sainte-Cécile, où son père biologique est censé vivre. En même temps, nous rencontrons Louis (Paul Ahmarani) qui conduit une vieille voiture reconstruite avec moteur électrique. Jusque là, le spectateur est toujours un peu perdu, ne sachant quelle direction va prendre ce film déroutant. Puis, sur la route transportant nos deux personnages vers Montréal, survient un accident qui changera leur vie... et qui vient rompre le récit jusque là linéaire. Le casse-tête débute. Après un préambule assez long (plus de trente minutes), Falardeau utilise le processus du temps inversé pour remonter le fil des événements à rebours et ainsi donner au spectateur les éléments qui lui manquaient pour comprendre ce qui se passe.

Difficile de se brancher

Je dois admettre que ce type de mise en scène ne m'a pas particulièrement ébloui. Car plusieurs films récents ont utilisé cette technique de temps décalé pour nous raconter des histoires (pensons à Memento, entre autres). Et avec succès. C'est devenu très en vogue dans le cinéma qui se veut « branché ». Ce style de récit échevelé pourrait faire penser aux films de David Lynch, en moins étrange et onirique toutefois. Le film aborde des thèmes tels la quête d'identité, la dissimulation ou le mensonge, la tromperie, l'absence du père (thème pour le moins récurrent dans le cinéma québécois...). C'est une comédie dramatique présentée sous la forme d'un *road movie* géographique. Falardeau nous fait voir, grâce au procédé de la caméra subjective,

le point de vue de chacun de ses protagonistes. C'est ainsi que le spectateur est amené à reconstituer peu à peu le casse-tête.

L'art du casse-tête

Congorama est un exemple de film rigoureusement travaillé. Techniquement, c'est finement réalisé et le montage est efficace. La mécanique du scénario est solidement construite, avec un bon punch final... bien que vraiment tiré par les cheveux. Ce sont ces histoires entrecroisées entre les personnages et les multiples coïncidences qui viennent compléter le fameux puzzle qui me posent problème. Voilà le principal défaut du film : tout s'emboîte si parfaitement qu'on a l'impression que c'est trop bien calculé. Le film perd au change et en devient un peu artificiel. Son récit démarre lentement et même s'il finit par accrocher le spectateur patient, il ne parvient pas réellement à nous captiver jusqu'à la fin.

Quelques scènes amusantes nous font sourire, comme celles qui nous montre Michel en Belge dépaycé au moment de son arrivée à Sainte-Cécile. Elles viennent alléger le rythme assez lourd du film. Le jeu des acteurs n'est pas en cause, mais je ne suis pas parvenu à m'intéresser vraiment à leurs péripéties. Il manque quelque chose aux personnages pour les rendre vraiment attachants et touchants. Par conséquent, on a du mal à adhérer entièrement à cette histoire fantaisiste à la mise en scène trop éclatée pour être pleinement convaincante. Pourtant loin d'être mauvais, ce film précédé d'une rumeur favorable m'a tout de même laissé insatisfait. Dommage.

ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !

ENTRÉE LIBRE

Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s)
 adressé à : Entrée Libre, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____



Galarno en spectacle

Les beaux dimanches bistro
 256, rue Dufferin - 20 h - Admission : 5 \$

Formation typiquement sherbrookoise, Galarno s'amuse à explorer un univers folk aux multiples saveurs. www.myspace.com/galarno